

# Description du "Bois" d'Amsterdam

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **11 (1938)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120743>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**Boschplan**

Plan directeur urbain d'Amsterdam. Le parc est projeté au sud-ouest.

## DESCRIPTION DU „BOIS“ D'AMSTERDAM

En date du 28 novembre 1928, le Conseil municipal décida l'aménagement en parc des terrains et polders (lagunes) situés au sud de la ville. Une commission de spécialistes fut chargée de suivre les études confiées aux architectes.

### But :

Le parc doit offrir aux citadins l'occasion d'une récréation active ou passive ; il aura le caractère de bois et les inconvénients de la circulation automobile nécessaire doivent être éliminés dans la plus grande mesure possible. Le jeu et le sport pour les enfants et les adultes y trouveront une place prépondérante : Sport nautique avec bassin de régates, lac pour voiliers, place pour jeu de volley-ball, hockey, cricket, tennis, etc., sont prévus pour les adultes, tandis que les enfants auront leurs places de jeux particulières pour tous les âges.

### Travaux de préparation :

Pour faciliter les plantations et assainir le terrain, il sera

nécessaire d'abaisser le niveau des eaux de fonds qui se trouvent actuellement trop près de la surface du sol.

### Surface aménagée :

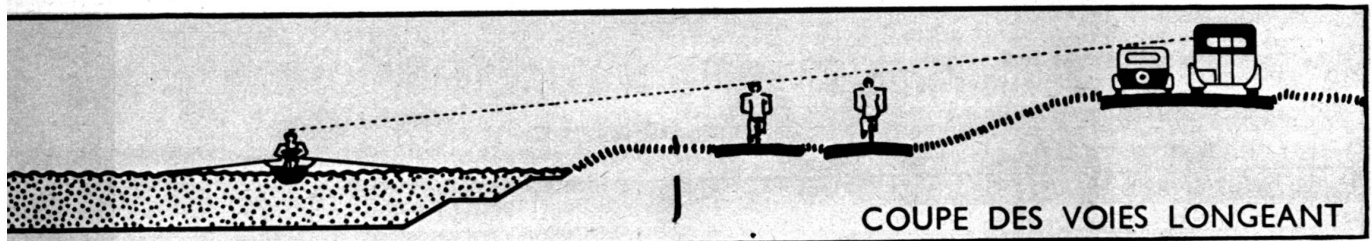
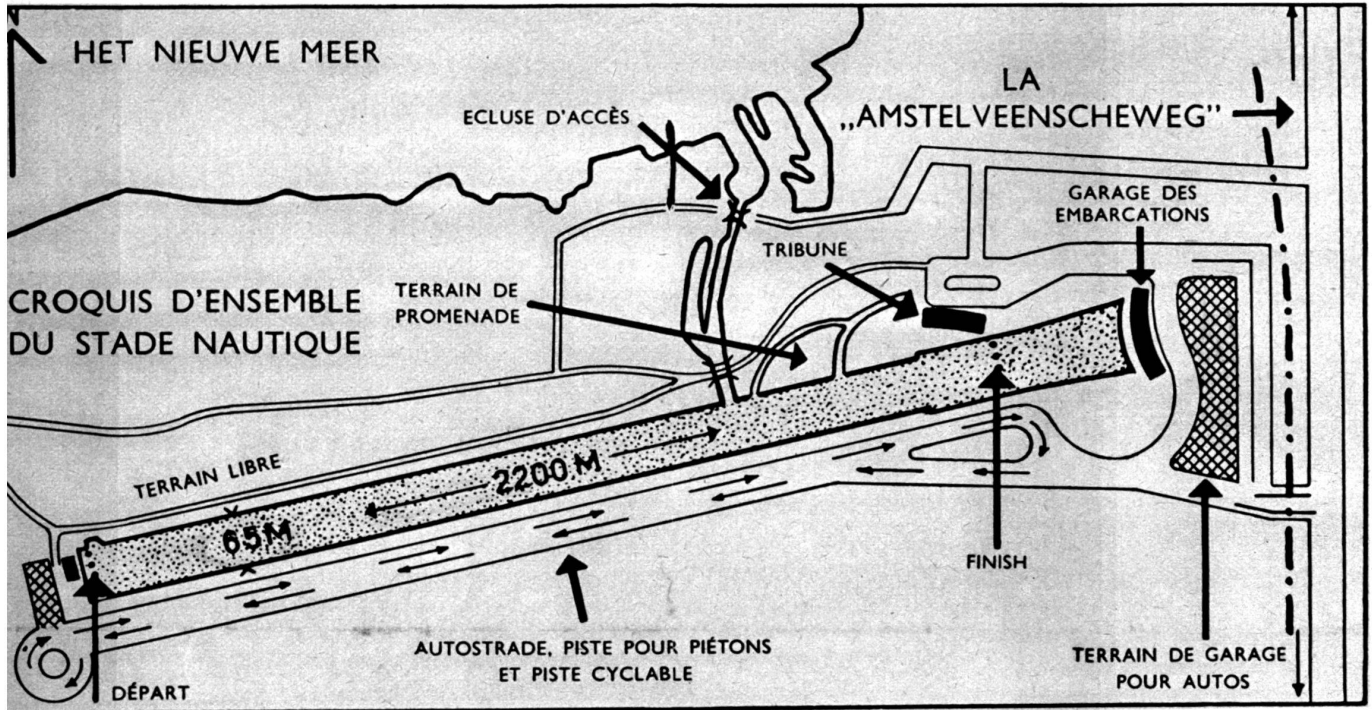
Parties non accessibles au public (eau, marécage et divers) . . . . .	235 ha.	
Centre nautique . . . . .	15 ha.	} 175 ha.
Bassin de régates . . . . .	60 ha.	
Parc des sports . . . . .	30 ha.	
Places de jeux, restaurant . . . . .	70 ha.	
Gazon et clairières . . . . .	85 ha.	
Bois . . . . .	400 ha.	
Total . . . . .	895 ha.	

### Visiteurs :

Il est prévu pour les parties les plus attractives, soit pour les places de sport et le restaurant une fréquentation journalière de 23,000 personnes, ce qui représente une personne par 70 m<sup>2</sup> sur 160 hectares. Les parties plus rustiques peuvent absorber 46,000 visiteurs,



Paysage actuel dans le sud du parc projeté. Le lac naturel « De Poel ».



Indications techniques sur l'aménagement du bassin des régates.



Vue générale montrant : au fond, l'entrée principale ; au premier plan, l'arrivée des régates et, au centre, les garages pour bateaux de course à l'aviron.



Maquette de la partie sud du parc avec le village de Bovenkerk et le lac naturel « Poel ».



Cette partie de la maquette montre le centre du parc avec le parc aux cerfs.